Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 488

Artikel: Une Bâloise à l'honneur

Autor: Girod, Renée

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262470

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en 1924, — à quitter le poste important qu'elle occupait dans une grande banque de Belgrade pour venir à Genève travailler pour la Société des Nations, encore bien près de ses débuts. C'est là que nous l'avons connue, c'est là qu'elle vient de mourir.

Tout idéal en se réalisant s'altère

a dit le poète. Et comme tant d'autres, comme presque toutes celles qui viennent à Genève portées par un haut enthousiasme, Danitza Stefa-novitch connut des heures de découragement et de solitude. C'est qu'il n'est pas toujours facile de travailler pour la paix, et c'est que ce travail immense et jamais achevé se concrétise forcément en des besognes souvent bien administratives et bien seches. Et puis, Genève était loin, si loin de son pays, de sa famille, de tous ceux aux-quels l'unissait une tendre affection, et la vie y était si différente, et elle y connaissait si peu d'amis... C'est là d'ailleurs l'histoire commune si profondément triste de tant de celles qui, sans plaindre, vivent solitaires dans la ville des Nations

Mais Danitza, si elle n'avait pas d'amis en arrivant à Genève, s'en créa. Une nature comme la sienne était faite pour attirer les sympa-thies, les affections. « Comment, disait, lors de ses obsèques. un membre du Secrétariat parlant au nom de tous ses collègues, comment ne pas aimer cet être vibrant, plein de foi, toujours prêt à servir, à soigner, à lutter, et qui suscitait ainsi autour de lui les plus beaux dévouements? » Et des amitiés profondes, presque maternelles, des amitiés de sœurs, l'entourèrent jusqu'à son dernier soupir. Ce sont celles-là qui souffrent maintenant cruellement de son départ, qui souffrent du silence dans son bureau, de la place vide der-rière sa table à écrire, et c'est à celles-là toutes que nous disons ici, nous qui avons connu Danitza Stefanovitch, dans ce journal qu'elle lisait parfois, notre plus chaude et compréhensive sympathie.

F. Gp

Une Bâloise à l'honneur

Dans l'article sur le Conseil International des Femmes à Dubrovnik, paru ici même, il y a quinze jours, j'ai mentionné la nomination à la vice-présidence du C. I. F. d'une Suissesse, Mle Elisabeth Zellweger, la féministe bâloise bien

Cet hommage rendu à notre compatriote est l'aboutissement du travail dévoué et persévérant que M^{Ile} Zellweger a depuis de nombreuses que M^{le} Zellweger a depuis de nombreuses années consacre à la cause des femmes. Les féministes suisses sont particulièrement heureuses

de l'honneur ainsi fait à leur pays.

En outre M¹¹ Zellweger vient d'être appelée.

à présider la Commission de la Presse du C. I. F., ce qui lui donnera l'occasion de développer la collaboration internationale entre les femmes journalistes de tous les pays.

A ce double titre nous la félicitons chaudement.

Dr. Renée GIROD.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Les femmes et l'Administration publique

Salaires. Le principe du salaire égal, sans Sclaires. Le principe du salaire égal, sans distinction de sexe pour un travail égal, principe admis dans l'Organisation administrative des services internationaux, est en vigueur dans les pays suivants: Brésil, Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, Italie, Hollande, Pologne, Tchécoslovaquie, U. R. R. S. et Suisse (pour les fonctionnaires fédéraux). En France et en Belgique, où l'égalité des salaires est en Belgique, où l'égalité des salaires est (pour les Ionctionnaires Iederaux). En France et en Belgique, où l'égalité des salaires est admise pour des postes obtenus par concours mixte, il existe un grand nombre d'autres postes, auxquels les candidats accèdent par une voie différente selon le sexe, et pour lesquels les salaires sont établis sur une base différente. En Grande-Bretagne, en Norvège et en Suède l'égalité dans les salaires est in et en Suède, l'égalité dans les salaires est in-connue. Beaucoup de pays connaissent des dispositions spéciales concernant les pensions et allocations pour les couples de fonctionnai-

Conservation du poste au mariage, ou dé-mission forcée. De tout temps, les organisations de quelques Etats, notamment celles des pays britanniques, ont eu comme règle statu-taire la démission des fonctionnaires mariées. Vers 1920, cette règle avait disparu de l'Europe centrale; aujourd'hui elle y est rétablie et appliquée intégralement. En Allemagne, et appliquée intégralement. En Allemagne, institutrices, femmes médecins et dentistes de caisses d'assurance, sont licenciées au moment de leur mariage. Cependant, dans sa circulaire de novembre 1933, le Ministre de l'Intérieur, de novembre 1933, le Ministre de l'Interieur, se référant à une série de plaintes, rappelle qu'une fonctionnaire mariée ne peut être congédiée que si son entretien matériel est assuré d'une manière durable. Dans beaucoup de pays, nous voyons la notion du gagne-pain primer la notion du service de l'Etat, ou de compétence dans la fonction. Plusieurs législations, notamment celles des Pays-Bas, sti-pulent que la démission forcée s'applique éga-lement aux femmes fonctionnaires vivant en pulent que la démission forcée s'applique éga-lement aux femmes fonctionnaires vivant en union libre. Les femmes, soutiens de fa-mille, en sont cependant exceptées. En Hol-lande, il est même possible d'engager com-me fonctionnaire une femme mariée, si elle a dépassé l'âge de 45 ans, ou lorsque les tra-vaux administratifs peuvent être exercés à do-micile ou dans un local donnant accès au domicile conjugal par une communication intérieure, etc.

En Pologne, l'essai d'introduire la démission forcée de la fonctionnaire mariée son forcée de la fonctionnaire mariée sou-de telles protestations, que la publication

du décret fut suspendue. En Suède, il existe une disposition ancienne selon laquelle les femmes, mères, tantes ou autres personnes responsables, ayant à élever autres personnes responsanies, ayant a elever des enfants de moins de 15 ans, peuvent être mises en disponibilité complète ou partielle pour le temps que l'autorité compétente es-time convenable. Cette clause n'a cependant été appliquée que rarement. (Heureusement!





Un film féministe.

Signalons aux lecteurs du Mouvement un film , tant par son exécution que par son Hélène, tiré du roman de Vicky Baum excellent, cénario

scénario Hélène, tiré du roman de Vicky Baum Hélène Wilfur, remarquablement interprété par Madeleine Renaud et Constant Rémy.

C'est le plus féministe des films qu'il m'a été donné de voir, et bien supérieur à toites les bandes de propagande que nous avons élaborées parce qu'il ne prêche pas et ne moralise pas. C'est Péloge, combien discret et éloquent, de l'intellectuelle courageuse et débrouillarde, femme quand même, qui accepte avec le sourire les responsabilités, les soucis, les peines, le travail, les coups du sort, tandis que le ieure. vail, les coups du sort, tandis que le jeune, homme lâche, dépourvu de sens moral. faiblit, fuit les responsabilités des devoirs les plus élémentaires vis-à-vis de sa propre famille comme vis-à-vis de celle qu'il aime, et se réfugie dans la mort. S. B.

Parce que l'homme est le protecteur naturel de la femme.

Le Grand Conseil vaudois a voté, à une naojrité, dans un premier débat, l'article 21 de la nouvelle loi vaudoise sur le chômage, qui dit ceci: « Lorsque les conditions sociales et fami-liales justifient cet appui, l'Etat peut faciliter le remplacement, dans l'industrie, de la main-d'œuvre féminine par des ouvriers au chômage ». Car on sait que les femmes, pour vivre, n'ont besoin que de l'air du temps ét d'un peu d'af-fection...

S. B. le remplacement, dans l'industrie, de la main-

Les timbres et les cartes de « Pro Juventute » Avec décembre réapparaissent sur notre table es timbres et les cartes de Pro Juventute, que

l'on nous demande de recommander à nos lecteurs, ce que nous faisons bien volontiers. D'abord, parce que le but auquel tendent ces efforts pour récolter des fonds est excellent en luiquoi de plus préoccupant, en effet, ces temps de crise que la santé morale et phy-

sique de tant d'adolescents et d'adolescentes? les œuvres d'assistance et de prévoyance post-scolaire pour la jeunesse nécessiteuse (orien tation n professionnelle, bourses d'apprentissage aux jeunes chômeurs, aux jeunes arriérés malades et débiles, sain emploi des loisirs, au-berges de jeunesse, etc.) ne sont-elles pas tout spécialement nécessaires durant la période déprimante, et trouble parfois, que nous vivons?

En second lieu, nous recommandons avec plai sir cartes et timbres, parce qu'ils témoignent cette année d'un réel effort artistique. Cela, qu'il s'agisse des paysages connus, des mioches sou riants ou des charmantes petites vues de style ancien des cartes postales; cela aussi en ce qui concerne les timbres-poste, qui continuent la jolie série de nos costumes cantonaux. Et nous sommes tout spécialement reconnaissantes à *Pro Juventute* d'avoir cette année-ci interverti l'échelle des prix de ces timbres, si bien qu'au lieu d'être toujours obligées d'envoyer à nos amies féministes de l'êtranger la grosse tête chauve d'un vieux Monsieur que personne ne connaît, nous aurons bien davantage de plaisir à affrannotre correspondance internationale avec le timbre bleu de la gracieuse Zurichoise,... chir

Et ceci nous amène à toucher un point sur lequel nous ne nous lassons pas d'insister cha-que année : pourquoi, et puisque l'un de ces timbres surchargé est toujours consacré à une personnalité suisse, cette personnalité est elle toujours un homme? N'y a-t-il pas dans notre histoire de femmes de valeur dont la physionomis mériterait d'être mise en valeur dont la physiono-mie mériterait d'être mise en valeur pour le moins autant que celle de ce musicien Naegeli, qu'un communiqué émanant de Pro Juventute lui-même qualifie de « bonne tête »? Sans remonter jus-qu'à Gertrud « la Stauffacherin » ou à la Mère. Royaume de l'Escalade de Genève (qui seraient certes plus décorative que ce brave Naegeli!) combien d'éducatrices, de femmes-auteurs, de fond'œuvres, d'inspiratrices de réforme tou chant à l'enfance, ne trouverions-nous pas au cours de ces derniers siècles à proposer pour l'émis-sion de 1937 de *Pro Juventule*! Faut-il rap-peler que les Etats-Unis ont honoré, cet été, par un timbre spécial, la mémoire de la pionnière du suffrage féminin outre Atlantique, Susan Anthony? Nous n'en demandons pas autant, nous féministes suisses, qui nous contenterions fort bien d'une Mme Necker de Saussure. Puisqu'elle écrivit, il n'est pas inutile de le rappeler, l'Education progressive.

F. Go

vent déclarer leur intention de se marier, et adresser une demande, si elles ont le désir de conserver leur emploi. Cette demande n'est pas toujours agréée, mais le mariage sans dé-

conserver leur emploi. Cette demande n'est pas toujours agréée, mais le mariage sans déclaration préalable est un motif de renvoi.

Les règlements exigeant la démission prévoient généralement un arrangement au sujet du droit à la pension de retraite. Ou bien les sommes versées jusqu'au moment du mariage sont restituées à la démissionnaire, ou alors celle-ci reçoit à l'âge prévu pour la retraite une somme proportionnée à ses années de service. Les difficultés financières de la trésorerie des Etats ont entrainé un grand nombre de mesures relatives aux cumuls. Ici ce sont les allocations familiales et les indemnités de logement versées à l'un des époux seulement; là, il est déduit un pourcentage de la pension là, il est déduit un pourcentage de la pension

de l'épouse, lorsque le mari a lui-même droit à une pension de retraite. Ce chapitre soulève des problèmes nombreux quant à la dignité morale de la femme, à l'avenir de l'activité

morale de la femme, à l'avenir de l'activité féminine dans les fonctions publiques, et surtout quant à la formation professionnelle de la jeune fille.

Dans les pays qui admettent la fonctionnaire mariée, on cherche à faciliter aux époux la vie en commun dans une même localité. Bien qu'il n'existe pas beaucoup de dispositions légales à ce sujet, les Ministres ou Comités dont dépendent les engagements du personnel prêtent attention à la solution du problème de domicile.

Congé de maternité et autres avantaiges

Congé de maternité et autres avantaiges qui peuvent être accordés aux fonctionnaires mères de famille. Bien que la Convention de

place dans un si court laps de temps? comment la constitution si délicate d'Eglantyne Jebb a-t-elle trouvé la force d'assumer une si lourde charge? La volonté seule soutenait sa frêle personne, qui faisait une si profonde impression lorsqu'elle pafaisait une si profonde impression lorsqu'elle paraissait en public: «... La figure fine, longue et d'une minceur surnaturelle où l'on ne voyait que les yeux d'un bleu profond, des yeux qui, par contraste avec le corps si faible, rayonnaient d'une force étrange, elle donnait souvent l'impression qu'il y avait là, non pas un corps humain, mais seulement l'image d'une âme supraterrestre », écrit une de ses collaboratrices. Elle était bien the white Flame, « la flamme blanche» comme on la nomma. comme on la nomma.

Atteinte d'une maladie de cœur, elle passa ses derniers mois en clinique, continuant à solliciter des fonds, à faire des projets. Elle mourut le 17 décembre 1928, après dix années d'une tâche pour laquelle, trop exigeante de ses forces, elle avait délibérément fait le sacrifice de sa vie. ses forces, elle

MAY BORLOZ.

Une inspiratrice: Marie Rosny

La compagne du grand écrivain, Rosny aîné, vient de mourir ayant dépasse la soixantaine. Peu de femmes d'auteurs ont exercé aussi bien qu'elle leur dur métier; peu d'entre elles ont su étre à la fois la collaboratrice, l'épouse intelligente et dévouée, l'amie sûre de tous les jours,

dés avec une souriante bonté, et groupant dans dés avec une souriante bonté, et groupant dans es salons des écrivains, des artistes et des sa-vants. Parmi les plus assidus, Marius et Ary Leblond, Charles Géniaux, Alphonse de Chateau-briant, le physicien Jean Perrin, le mathémati-cien Emile Borel, et beaucoup d'autres personna-lités encore qui entouraient le vieux maître, le président de l'Académie Goncourt, le grand-officier de la Légion d'honneur.

Inspiratrice et collaboratrice, jusqu'aux dernières heures de ses forces, elle dicta ou recopia les feuillets manuscrits de Rosny, et elle prit toujours sa part de ses travaux et de ses soucis. Les écriqui briguaient le prix Goncourt la redou-tun peu, car ils savaient qu'elle lisait d'abord et signalait à l'académicien les œuvres lui paraissant les plus dignes d'obtenir le prix. Ils savaient aussi que, si bonne qu'elle fût, elle ne donnait son amitié et son approbation qu'à bon escient, et était sans indulgence pour tout ce qui offusquait son goût de propreté et de probité intellectuelle.

Aux jeunes écrivains à leurs débuts, malchan-ceux ou désargentés, Mme Rosny témoignait une touchante bonté allant d'encouragements amicaux au réconfort de succulents repas. Sans pose et au réconfort de succulents repas. Sans pose et sans fornalisme, elle avait su conserver à ses réceptions un caractère de simplicité cordiale dont elle avait peut-être pris le goût dans son haut Jura natal. Marie Borel était née, en effet, à La Chaux-de-Fonds, d'une vieille famille du terroir, et il me souvient avoir admiré autrefois sa invénile et planute heuté. juvénile et piquante beauté.

Elle avait su conserver son charme sous ses che-

veux blancs, et son teint de camélia et la pureté de ses admirables yeux bleus, disent ceux qui l'ont connue en ses dernières années. Et ces témoins ajoutent: tout en elle était franc et lim-pide; entre Marie et son mari régnait une com-munion telle que chacun était devenu un reflet de l'autre, et que leur union était un poëme har-

La vie des Rosny, très unie et très noble, fut emplie d'un seul grand amour, et à quelqu'un qui demandait au vieux maître s'il avait eu de belles passions dans sa vie, il répondit: « J'ai fait à mon unique amour, qui dure toujours et ne périra qu'avec moi, le sacrifice de ma liberté. Ne me parlez pas d'autres amours! » L'octogé-naire a perdu, hélas! celle qu'il aima d'un aima amour si tendre et si exclusif, cette Marie si belle qui fut la douce compagne de son voyage ter-restre. Parce qu'il la respectait, il respecta toutes les autres femmes.

Elle vint au matin, dans l'allée automnale, Blanche, dans un halo de grâce virginale, Et sous la feuille rousse et les rameaux penchants, Trainant à petits pas l'amour et le printemps!

Glané dans la presse...

Salaires féminins : placeuses et caissières de cinéma

Notre confrère Femmes (édition suisse-roman-de) s'est livré à une petite enquête sur le taux de quelques salaires fémin'ns à Genève, dont nous détachons ce qui suit:

Les employées de cinéma sont liées à notre existence. Nous nous laissons guider par elles dans l'obscurité des salles où nous nous délassons un instant. Elles font partie de nos loisirs. Rarement nous pensons qu'elles aussi doivent calculer plus que d'autres, qu'elles aussi ont droit à une vie pleine et harmonieuse.

Celles d'un grand cinéma à Genève, travaillant tous les soirs de 8 h. à 11 h. 30 et les jeudis et dimanches après-midi de 2 à 5 h. 30, n'ont aucun fixe. Une ristourne de 5 ct. par friandises vendues leur est alloué et on compte fortement le pourboire.

Comment ces femmes peuvent-elles vivre? Com-Comment ces femmes peuvent-elles vivre? Com-ment ces femmes vivent-elles? Comment vivent celles qui gagnent 30 fr. par mois plus la ristourne et le pourboire, et celles qui, à part le pourboire et la ristourne, reçoivent 50 fr. par mois dans deux autres cinémas, sans un jour de congé, et enfin celles d'un autre encore, qui en plus du pourboire et de la ristourne gagnen 16 fr. par semaine avec un jour de congé par semaine.

Voici pour les placeuses.

Et celles qui ont une lourde responsabilité, les caissières. Sont-elles beaucoup plus privilégiées?

Dans le premier de ces cinémas, 125 fr. par mois, Dans les deux suivants enfin la directrice d'un quatrième reçoit 160 fr. La caissière d'un autre encore ne travaille que le soir, touche 65 fr. par mois.

L'aide caissière d'un grand cinéma, tous les jours présente de 2 h. 30 à 6 h. 30 et tous les deux soirs de 8 à 11 h., se contente de 20 fr. par semaine.